

## Masters en Sciences des Organisations

### Calendrier de candidatures pour l'année universitaire 2019-2020

#### Formations concernées :

- Masters de Droit : 1<sup>ère</sup> année (hors alternance)
- Masters de Droit : 2<sup>ème</sup> année (hors Parcours Droit du plaidoyer et affaires publiques en alternance)
- Masters de Politiques publiques : 2<sup>ème</sup> année
- Préparation aux concours administratifs (PCA)

| Étapes   | Dates                                   |
|--|---|
| Ouverture sur la plateforme de candidatures pour dépôt et hiérarchisation des vœux | Mardi 7 mai 2019                        |
| Clôture des candidatures et blocage de l'ordre des vœux                            | Mercredi 29 mai 2019 à 23h59            |
| Réponse Admissibilité sur la plateforme de candidatures                            | Au plus tard vendredi 14 juin 2019      |
| Organisation des entretiens (à titre indicatif et si entretiens)                   | Du lundi 17 au vendredi 21 juin 2019    |
| Réponse Admissions via la plateforme de candidatures                               | Vendredi 28 juin 2019                   |
| Réponse des étudiants via la plateforme de candidatures                            | Au plus tard vendredi 5 juillet à 23h59 |

- Vous pouvez postuler à un maximum de 3 parcours de 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> année de Master
- Vous devez obligatoirement hiérarchiser vos vœux. L'ordre des vœux sera bloqué à la clôture des candidatures.
- Vous pourrez modifier l'ordre de vos vœux les 21 et 22 juin 2019.
- N'attendez pas les derniers jours pour déposer les pièces justificatives demandées pour la constitution de votre dossier